

Plan de réussite 2013-2016



Formation générale aux adultes

(Version révisée au 25 novembre 2014)

1. Présentation

L'École forestière de La Tuque section formation générale des adultes est née lors de la fusion des commissions scolaires en 1998. Le service de formation générale était assumé depuis le début des années 60 par la Commission scolaire régionale de La Mauricie et ensuite par la Commission scolaire du Haut Saint-Maurice. L'école est située au 461, rue St-François à La Tuque. Elle possède ses propres installations et partage certains locaux. En plus d'offrir la formation générale du 1^{er} et 2^e cycle du secondaire, elle propose des services d'intégration sociale et socioprofessionnelle, dispensés au Pavillon Mon Avenir situé au 653, rue Desbiens.

Au besoin, l'École forestière de La Tuque peut se déplacer vers les villages d'Obedjiwan, de Wemotaci, de Parent, etc. afin d'offrir sur place le service.

1.1 Clientèle desservie

L'École forestière de La Tuque, formation générale des adultes, offre ses services à une clientèle de 16 ans et plus de la région du Haut St-Maurice.

C'est plus de 215 personnes qui s'inscrivent au centre annuellement.

1.2 Services offerts

Formation

- Francisation
- Enseignement au premier cycle du secondaire
- Enseignement au second cycle du secondaire
- Préalables postsecondaires
- Intégration socioprofessionnelle
- Attestation de niveau secondaire (AENS)
- Test de développement général (TDG)

Complémentaires

- Soutien à la réussite scolaire
- Champs d'intérêt (matières optionnelles)
- Tutorat et support pédagogique
- Orientation
- Évaluation du dossier scolaire
- Vie étudiante
- Orthopédagogie

1.3 Les activités

Depuis quelques années, les besoins de la clientèle se sont grandement modifiés. La clientèle, composée de gens de 16 ans et plus, possède des attentes très différentes de la clientèle habituelle. Afin de permettre à chacun d'y trouver un milieu d'enseignement agréable et motivant, nous avons mis sur pied certaines activités spécifiques :

a) *Ma place au soleil*

Activité offerte en partenariat avec l'organisme Parent-Ailes, ayant pour but de transmettre des compétences parentales à de jeunes parents et d'échanger sur leurs réalités.

b) *Exploration de la formation professionnelle*

Activité constituée de différents ateliers permettant d'explorer divers métiers de la formation professionnelle.

c) *SARCA (Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement)*

Les SARCA sont offerts aux gens qui souhaitent planifier un retour aux études, organiser un retour sur le marché du travail ou encore faire le point sur leur situation. Les services offerts comprennent les inscriptions, l'orientation, les tests de développement général (TDG), l'information sur les tests d'équivalence niveau secondaire (TENS), etc. Tous les intervenants sont en place pour vous servir et répondre aux questions sur les programmes de formation, les métiers, la reconnaissance des acquis et des compétences, l'aide financière aux études, etc.

d) *Activités parascolaires*

Proposer des activités diverses permettant aux élèves d'adopter de saines habitudes de vie.

1.4 Les partenaires

Afin de compléter les ressources allouées par le MELS et de nous rapprocher du milieu, des partenariats avec d'autres organismes ont été convenus.

- Centre local d'emploi
- Carrefour jeunesse-emploi
- Domrémy
- École secondaire Champagnat
- Centre de santé et de services sociaux
- Les entreprises de la région
- Ville de La Tuque
- Centre d'amitié autochtone
- CAPE (Centre d'activités populaires et éducatives)
- Parent-ailes
- La Coop ETC

1.5 Une équipe dynamique

La réalisation de nos mandats est possible grâce à un travail d'équipe entre le personnel enseignant, le personnel de soutien, le personnel professionnel et les membres de la direction.

2. La mission

Notre mission est d'offrir des services de qualité accessibles à tous, de permettre à l'adulte de développer ses compétences sociales et scolaires en tenant compte de sa personnalité et de lui reconnaître ses acquis de façon officielle.

3. Le plan de réussite

3.1 La démarche

Un comité de six personnes a été créé afin de valider la mission, les orientations, les objectifs à atteindre, les moyens de réalisation, les indicateurs ainsi que les échéanciers.

3.2 Réflexion sur notre vécu

Les points suivants ont fait l'objet d'évaluation particulière :

- L'absentéisme
- La motivation : diplomation, abandon
- Le comportement des élèves : discipline et code de vie de l'école
- Les problématiques personnelles de l'élève : rôle des enseignants, du personnel professionnel et du personnel d'encadrement (direction)
- Le rendement des élèves : échéancier scolaire, difficultés d'apprentissage, autonomie, méthodes de travail, tutorat
- Les approches pédagogiques : méthodes préconisées et uniformité des moyens
- Rôle des intervenants :
 - ✚ secrétaires
 - ✚ agente de bureau
 - ✚ technicienne en organisation scolaire
 - ✚ conseillère à la réussite scolaire
 - ✚ directeur et directrice adjointe
 - ✚ conseiller pédagogique
 - ✚ enseignants
 - ✚ conseillère en orientation scolaire
 - ✚ orthopédagogue
- Réforme pédagogique
 - ✚ formation de base commune (FBC)
 - ✚ formation de base diversifiée (FBD)

En résumé, nous avons conclu :

Points forts

- Les relations professionnelles
- Le respect des programmes
- La vie étudiante
- Notre partenariat avec le milieu
- Notre capacité d'adaptation
- L'accueil des élèves

Points à améliorer

- Le taux de diplomation
- La motivation de l'élève
- Le taux d'assiduité
- Le taux de participation au programme d'ISP
- L'uniformité dans l'application des règles de vie du centre

Orientation : 1. Encourager la persévérance scolaire et le dépassement de soi en tenant compte de la situation biopsychosociale de l'élève.

| Objectifs | Moyens | Indicateurs | Échéancier | | |
|--|---|--|------------|-----------|-----------|
| | | | 2013-2014 | 2014-2015 | 2015-2016 |
| 1.1. Augmenter l'assiduité des élèves et diminuer le nombre d'arrêts de fréquentation Spécifiquement : Diminuer le taux d'absences non motivées de 5 % d'ici 2016 des élèves de moins de 20 ans (référence : But 1, objectif 1.1 de la convention de partenariat) | 1.1.1 Élaborer et mettre en œuvre une politique d'assiduité Faire un suivi personnalisé et régulier des élèves de moins de 20 ans | Taux d'absences non motivées (cible : diminution de 3% d'ici 2016) | X | | |
| | | Taux de tous les arrêts scolaires incluant les suspensions et les abandons (cible : diminution de 3% d'ici 2016) | X | | |
| | | Taux de suspensions | X | | |
| | | Taux d'absences non motivées des élèves de moins de 20 ans (impact direct sur la diplomation) | X | | |
| 1.2 Augmenter le nombre d'élèves en réussite | 1.2.1 Développer et implanter un nouveau système de suivi commun favorisant la communication entre tous les intervenants 1.2.2 Répondre aux besoins biopsychosociaux des élèves à partir d' activités diverses, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • Exploration de la formation professionnelle • Semaine culturelle autochtone • Politique contre la violence et l'intimidation • Conseil des élèves • Ma place au soleil • SQAF • Champs d'intérêt • Etc. 1.2.3 S'offrir du support et de la formation en tant qu'équipe-école. | Oui / non | X | | |
| | | Nombre d'activités dispensées ou mises en place par année | X | | |
| | | Nombre de projets pédagogiques réalisés en équipe | X | | |
| | | Nombre d'heures moyen de formation suivi par le personnel | X | | |

| Objectifs | Moyens | Indicateurs | 2013-2014 | 2014-2015 | 2015-2016 |
|--|--|-------------|--|-----------|-----------|
| Spécifiquement : D'ici 2016, augmenter le taux de réussite du module MAT-2101 à la première passation de l'évaluation. (référence : But 1, objectif 1.3 de la convention de partenariat) D'ici 2016, augmenter le taux de réussite du module MAT-2101 dans les heures prévues (référence : But 1, objectif 1.3 de la convention de partenariat) | Changer de cahiers d'exercices (autre maison d'édition) | Oui / non | X | | |
| | Remettre à l'élève un plan de travail afin qu'il puisse suivre sa progression; | Oui / non | | X | |
| | Offrir des ateliers en classe; | Oui / non | | X | |
| | Si possible, maintenir la classe de FBC à une moyenne de 15 élèves. | Oui / non | X | | |
| | | | Taux de réussite du sigle MAT-2101 à la première épreuve (cible : augmentation de 3% d'ici 2016) | X | |
| Spécifiquement : D'ici 2016, augmenter de 5 %, le nombre d'élèves en réussite à la première épreuve dans le sigle FRA-1103-4. (référence : But 2, objectif 2.2 de la convention de partenariat) | Offrir des ateliers en classe; | Oui / non | X | | |
| | Assurer un suivi pédagogique à chaque 1/3 du temps; | Oui / non | | X | |
| | Proposer de nouvelles SAE sous forme de projets; | Oui / non | | X | |
| | Remettre à l'élève un plan de travail afin qu'il puisse suivre sa progression | Oui / non | X | | |
| | | | Taux de réussite du sigle FRA-1103-04 à la première épreuve | X | |
| Spécifiquement : Prévenir et contrer la violence et l'intimidation. (référence : But 4, objectif 4.1 de la convention de partenariat) | Mettre en place une politique visant à prévenir et contrer la violence et l'intimidation | Oui / non | X | | |

Orientation : 2. Cultiver le sentiment d'appartenance à l'égard du centre

| Objectifs | Moyens | Indicateurs | Échéancier | | |
|--------------------------------------|---|---|------------|-----------|-----------|
| | | | 2013-2014 | 2014-2015 | 2015-2016 |
| 2.1 Amélioration de la communication | 2.1.1 Publiciser les réussites et activités des élèves : | • Création et entretien d'une page Facebook | Oui / non | X | |
| | | • Refonte du site Internet | Oui / non | X | |
| | | • Babillards électroniques (2) | Oui / non | | X |
| | 2.1.2 Impliquer davantage les élèves dans le fonctionnement du centre | Nombre de sujets où les élèves ont été consultés sur des décisions concernant le fonctionnement du centre | X | | |